



COLLOQUE

# RÉSEAUX SOCIAUX ET DROITS DE L'HOMME : QUEL(S) DROIT(S) POUR QUELLE PROTECTION ?

**07 décembre 2022 - 08 décembre  
2022**

Université Paris-Panthéon-Assas Salle  
des Conseils - Centre Panthéon (esc. M,  
2e étage) 12 place du Panthéon 75005  
PARIS

INSCRIPTION OBLIGATOIRE - PLUS D'INFOS  
[ASSAS-UNIVERSITE.FR](https://assas-universite.fr)

## 17e colloque international du CRDH

Le Centre de recherche sur les droits de l'homme et le droit humanitaire ([CRDH Paris Human Rights Center](https://crdh-paris.org)) organise les 7 et 8 décembre 2022 son 17e colloque international sur le thème : **Réseaux sociaux et droits de l'homme : quel(s) droit(s) pour quelle protection ?**

## MERCREDI 7 DÉCEMBRE

14H00 : **Allocution de bienvenue** : [Olivier DE FROUVILLE](#), professeur à l'Université Panthéon-Assas, directeur du CRDH

14H15 : **Propos introductifs**

[Sarah JAMAL](#), maître de conférences de l'Université Panthéon-Assas



Javier TOUS, professeur à l'Université *del Norte* (Colombie), chercheur au CRDH

## 14h45-17h30 : Les garanties internes sont-elles efficaces et respectueuses des droits de l'homme ? L'exemple du Conseil de surveillance de META

> Présidence : [Emmanuel DECAUX](#), professeur émérite de l'Université Paris-Panthéon-Assas, président de la Fondation René Cassin

### Présentation du conseil de surveillance de META : le regard du praticien

Catalina BOTERO-MARINO, membre du Conseil de surveillance de META

### La privatisation de la justice à l'ère du numérique, un instrument de déresponsabilisation ?

Antoine GARAPON, magistrat et producteur de l'émission « Esprit de justice » sur France Culture

Jean LASSÈGUE, philosophe et épistémologue, chargé de recherche au CNRS

### L'émergence d'un nouveau censeur de la liberté d'expression ?

Nancy HERNANDEZ, juge à la Cour interaméricaine des droits de l'homme

*Débat et pause café*

> Présidence : Laurence BURGORGUE-LARSEN, professeure à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

### L'enjeu démocratique d'une juridictionnalisation des sanctions infligées par les plateformes aux usagers des réseaux sociaux

Flavia PIOVESAN, commissaire, Commission interaméricaine des droits de l'homme

### La suspension du droit d'accès aux réseaux sociaux et la violation des droits économiques, sociaux et culturels ?

Soledad GARCÍA MUÑOZ, rapporteuse spéciale sur les droits économiques, sociaux et culturels à la Commission interaméricaine des droits de l'homme

### Quels enjeux pour les techniques de détention automatique déployées sur les réseaux sociaux ?

[Fabien TARISSAN](#), chargé de recherche au CNRS et professeur attaché à l'ENS Paris-Saclay

*Débat*

## JEUDI 8 DÉCEMBRE

### 9h00-12h30 : Une réglementation efficace des réseaux sociaux est-elle possible ?

> Présidence : [Laurent TRIGEAUD](#), maître de conférences HDR à l'Université Panthéon-Assas

### La réaffirmation du rôle des Etats à travers les obligations positives

[Valère NDIOR](#), professeur à l'Université de Bretagne occidentale

### L'application du droit international des droits de l'homme aux plateformes grâce à la diligence raisonnable en matière de droits humains dans le numérique

Stefania DI STEFANO, doctorante au *Geneva Graduate Institute*

### Le recours à des qualifications en droits de l'homme existantes : l'exemple de conventions adoptées sous l'égide du Conseil de l'Europe

Carlotta GRADIN, doctorante au CRDH

### L'application du droit international pénal en ligne ?

[Anne-Laure CHAUMETTE](#), professeur à l'Université Paris-Nanterre

*Débat et pause café*

## Un droit en constante évolution

> Présidence : [Kathia MARTIN-CHENUT](#), directrice de recherche au CNRS (ISJPS)



## **La diversité des formes d'encadrement de l'activité des plateformes de réseaux sociaux au niveau national et régional**

Victoria DHAISNE, doctorante au CRDH

### **Analyse de projets interaméricains : « entreprises et droits de l'homme : les standards interaméricains » et « les principes sur la protection de la vie privée et des données personnelles »**

Soledad GARCÍA MUÑOZ, rapporteuse spéciale sur les droits économiques, sociaux et culturels à la Commission interaméricaine des droits de l'homme

### **La responsabilité des plateformes de réseaux sociaux serait-elle garantie avec le projet de traité « entreprises et droits de l'homme » ?**

Anaïs SCHILL, chargée de mission à la Commission nationale consultative des droits de l'homme

*Débat et pause déjeuner*

## **14h00-17h30 : D'autres formes d'encadrement des réseaux sociaux sont-elles possibles ?**

> Présidence : Sarah JAMAL, maître de conférences à l'Université Panthéon-Assas

### **Repenser la responsabilité des plateformes de réseaux sociaux**

Zoé JACQUEMIN, professeure à l'Université de Toulouse 1 Capitole

### **La responsabilité des plateformes de réseaux sociaux et de leurs utilisateurs - présentation du rapport « Des régimes de responsabilité pour les réseaux sociaux et leurs utilisateurs » présenté par le Forum sur l'information et la démocratie**

Damian TAMBINI, *distinguished Policy Fellow in the Department of Media and Communications at the London School of Economics*

### **La régulation des réseaux sociaux par les usagers**

Celia ZOLYNSKI, professeure à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

### **La mise en place d'un GIEC pour l'information et la démocratie**

Christophe DELOIRE, secrétaire général de Reporters sans frontières et président du Forum sur l'information et la démocratie

*Débat et pause café*

## **Des initiatives en dehors de l'ordre juridique peuvent-elles soutenir le contrôle mis en place par le droit ?**

> Présidence : Valère NDIORN, professeur à l'Université de Bretagne occidentale

### **Réguler le design des réseaux sociaux**

Romain BADOUARD, maître de conférences à l'Université Panthéon-Assas

### **L'incitation au respect du droit par les recours aux normes techniques, l'exemple de la Journalism Trust Initiative (JTI)**

Thibaut BRUTTIN, adjoint au directeur général de Reporters sans frontières

### **L'éducation aux réseaux sociaux**

Lucien CASTEX, représentant pour les affaires publiques de l'AFNIC et chercheur à l'Université Sorbonne Nouvelle

*Débat*

17h30 / **Conclusions** : Olivier DE FROUVILLE, professeur à l'Université Panthéon-Assas, directeur du CRDH

## **Accès**

Pour accéder au colloque, l'inscription [via le formulaire en ligne](#) est obligatoire.



L'évènement sera diffusé en direct sur la [chaîne Youtube du CRDH](#).